

MONDE & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le long voyage d'Alain JUPPE en Asie-Océanie. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, a entamé une longue tournée, première du genre depuis 28 ans. Ce déplacement, prévu de « *longue date* » précise-t-on à Paris, coïncide avec la venue du président ruandais, Paul KAGAME. Le ministre d'Etat a organisé un déplacement autour du Forum Iles du Pacifique. A Hong Kong, il s'est entretenu avec Henry TANG, ministre en Chef de l'administration et a rencontré la communauté française. Le menu en Nouvelle-Zélande : le « Dialogue Post-Forum » et des entretiens bilatéraux avec les autorités néo-zélandaises, qui permettront d'aborder les questions bilatérales, les questions relatives à la région océanienne, le G20 et les grands sujets de l'actualité internationale. Dans la déclaration commune, les deux pays s'engageront à un partenariat renforcé. Enfin, le ministre d'Etat se rendra en Chine, où il s'entretiendra avec WEN Jiabao, Premier ministre, DAI Bingguo, Conseiller d'Etat, et son homologue, YANG Jiechi. Il inaugurera l'année de la langue française en Chine, et inaugurera l'Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire.

Quai d'Orsay – Conférence des Ambassadeurs : JUPPE dit stop à la diminution des effectifs. Après des années d'observance stricte, voire d'anticipation, des efforts demandés par la RGPP, le ministère des Affaires étrangères va s'octroyer une pause. C'est la substance du message délivré par Alain JUPPE lors de la Conférence des ambassadeurs.

- **budget** : il a demandé « *et obtenu que les marges budgétaires issues de la diminution de certaines de nos contributions obligatoires nous soient intégralement restituées, avec une liberté d'emploi pour stabiliser certaines lignes budgétaires, et pour réinvestir dans certains domaines. Ce sera notamment le cas pour certaines actions prioritaires, comme les bourses d'étudiants et de chercheurs, les dépenses de fonctionnement de nos postes, et pour nos contributions volontaires* ».

- **effectifs** : il a demandé que « *le rythme annuel des suppressions d'emplois soit deux fois moins important qu'au cours des cinq dernières années. Ce coup de frein positif soulagera l'administration centrale et nos postes, dont je n'ignore pas la tension sur les effectifs* ».

- **autres mesures** : pour « *renforcer la cohésion et l'efficacité des équipes du Quai d'Orsay* », a fait valoir le ministre d'Etat, citant la réforme des indemnités de résidence à l'étranger, la prime de performance ou la revalorisation des agents de recrutement local.

- **merci...** Le ministre d'Etat, qui a rappelé qu'il n'avait pas « *promis de miracle* » en reprenant les rênes du Département, a remercié les agents du ministère, rendant un hommage particulier à ceux du Centre de crise, et à ceux qui en Libye, en Egypte, en Côte d'Ivoire, au Japon après la catastrophe du tsunami et de Fukushima, « *ont donné le meilleur d'eux-mêmes* ». « Standing ovation » pour le ministre d'Etat, fait rare de mémoire d'ambassadeurs.

La France accuse Damas de crimes contre l'humanité. « *On constate que le régime syrien s'est livré à des crimes contre l'humanité* », a affirmé à Moscou Alain JUPPE, à l'issue d'entretiens avec son homologue russe, Sergueï LAVROV, dont le pays refuse de se joindre à une condamnation de Damas au Conseil de sécurité de l'ONU. « *La répression du régime est tout à fait disproportionnée et aboutit à des effusions de sang tout à fait inacceptables. C'est la raison pour laquelle le Conseil de Sécurité doit adresser un message fort (à Damas) pour que cette brutale répression cesse* », a-t-il souligné. M. LAVROV lui a, en substance, opposé une fin de non-recevoir. « *La priorité aujourd'hui est d'entamer un dialogue, des négociations* ».

Turquie / Israël : tensions. Le Premier ministre turc, Recep ERDOGAN, a dit vouloir se rendre à Gaza, ce qui devrait envenimer davantage les rapports entre les deux pays. M. ERDOGAN a annoncé la « *suspension totale* » des liens commerciaux et militaires avec Israël, après l'adoption la semaine dernière de sanctions contre ce pays qui refuse de s'excuser pour la mort de neuf Turcs tués en 2010 au cours d'un raid dans les eaux internationales contre une flottille en route vers Gaza.

Manifestations sociales en Israël. Au lendemain d'une mobilisation « *historique* », avec plus de 400.000 manifestants dans les rues, le mouvement de protestation sociale en Israël est en quête d'une stratégie, dans l'attente de la réponse du gouvernement NETANYAHU.

EUROPE

Vers une gouvernance économique de l'UE. Un accord circule après des mois de blocage le Parlement européen et les Etats membres. Aucune réunion formelle n'a encore eu lieu mais la présidence polonaise de l'UE a fait passer une proposition de compromis qui semble satisfaire les négociateurs. L'ensemble législatif de six textes vise à renforcer la surveillance des politiques macroéconomiques nationales et à renforcer la discipline budgétaire (nouveau système de sanctions plus précoce et plus automatique). Il pourrait être voté définitivement, dès la première lecture, lors de la session plénière du Parlement à Strasbourg, la dernière semaine de septembre. Le Parlement réclame avec insistance une « *majorité qualifiée inversée* », qui empêcherait qu'une minorité de blocage de quelques Etats membres empêche l'adoption d'une recommandation ou de sanction à l'encontre d'un Etat.

La Cour constitutionnelle allemande valide le plan de soutien européen. Mais elle renforce le contrôle du Bundestag sur les futures aides. La requête réclamant l'annulation de l'aide à la Grèce a été rejetée. Décision accueillie avec soulagement par les dirigeants européens et les marchés qui ont fortement rebondi. La Cour de Karlsruhe s'est limitée à rappeler que le pouvoir budgétaire devait rester aux mains du parlement et que celui-ci devrait donner son feu vert « *au cas pas cas pour toute mesure d'aide de grande importance* » consentie par l'Allemagne.

Nouvel échec électoral pour MERKEL. Les conservateurs allemands ont reculé à leur plus bas niveau historique dans le Land de la chancelière lors d'une élection régionale, mais ils pourraient continuer à gouverner avec les sociaux-démocrates qui confortent leur première place. Ce résultat constitue un nouveau revers pour la CDU qui a enregistré des échecs cuisants dans 5 des 6 élections régionales qui se sont tenues cette année.

L'Espagne à la règle d'or. Déjà adopté par les députés, le texte instaurant la règle d'or de stabilité budgétaire a été voté par 233 voix contre 3 au Sénat. La réforme sera inscrite dans la loi fondamentale d'ici 15 jours, sauf dans le cas, pour l'heure peu probable, d'un référendum qui ne peut être organisé que si 10 % des députés ou sénateurs le demandent.

Italie – relecture de rigueur. Face à la crise de confiance sur les marchés, le gouvernement de M. Silvio BERLUSCONI a de nouveau modifié son plan de rigueur, en introduisant une hausse de la TVA et une nouvelle taxe sur les riches plus « light » que la version abandonnée la semaine dernière. Il posera la question de confiance afin d'accélérer l'adoption au parlement de ce plan. Des milliers d'Italiens ont par ailleurs manifesté pour dénoncer ces mesures de rigueur. Cette nouvelle cure d'austérité de 45,5 milliards d'euros, après l'adoption d'un premier plan de 48 milliards en juillet, doit permettre au pays de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2013 au lieu de 2014 et de réduire son énorme dette (120 % du PIB).

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

OBAMA – élection présidentielle : M – 14. Le président Barack OBAMA devait proposer au Congrès d'injecter 300 milliards de dollars dans l'économie pour lutter contre un chômage obstinément élevé, gros point noir de son bilan. M. OBAMA tentera de faire passer ce plan de relance en offrant au Congrès, où ses adversaires républicains sont en position de force, de compenser ces dépenses par des mesures d'économie du même montant. Le chiffre de 300 milliards de dollars, n'a pas été confirmé dans l'immédiat par la Maison Blanche.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Règle d'or : il est urgent d'attendre. La volonté du président SARKOZY est « *intacte* », ont assuré l'Élysée et la ministre du Budget, Porte-parole du gouvernement Valérie PECRESSE, mais la décision de convoquer, éventuellement, députés et sénateurs à Versailles pour la faire voter n'interviendra qu'une fois achevées les « *consultations* » engagées par le Premier ministre. Nicolas SARKOZY le confirme : « *C'est le temps de la pédagogie, viendra fin septembre le temps de la décision*. Après les élections sénatoriales donc. Le PS, dont une partie des voix est indispensable pour atteindre la majorité des trois cinquièmes du Parlement nécessaire à l'adoption de la réforme, continue à refuser un texte qu'il considère comme un « *piège politique* ». Et à faire peser sur le gouvernement le risque d'un échec à Versailles.

2012 ne sera pas 2007. Le président Nicolas SARKOZY évoque une stratégie différente tout en ne confirmant toujours pas sa très probable candidature à la présidentielle : « *si jamais je devais être candidat, je ne considérerai l'être qu'après avoir fait mon devoir de protection vis-à-vis des Français* ».

Mais, pour lui, une réélection, « *ça n'obéit pas aux mêmes règles. On n'arrive pas aux mêmes résultats avec la même stratégie* », a jugé M. SARKOZY devant les députés. « *Il faudra identifier quelques projets forts, signifiants, plutôt qu'un saupoudrage de mesures* », a-t-il indiqué.

BORLOO mature. Le président du Parti radical, Jean-Louis BORLOO, est arrivé à la fin du « *travail de maturation personnelle* » et « *être pratiquement prêt* », pour se prononcer sur sa candidature à la présidentielle. « *Le jour où je dis à la télévision, aux Français : on va être le changement tous ensemble (...), c'est que je suis certain qu'on va y arriver* », a expliqué l'ancien ministre de l'Ecologie. Le président du Parti radical a par ailleurs relancé son association de soutien pour 2012 « O comme Oxygène ». Les déclarations de M. Jean-Louis BORLOO interviennent alors que l'Alliance Républicaine, Ecologiste et Sociale réunit sa 1^{ère} université d'été les 10 et 11 septembre. En outre, M. Hervé MORIN, président du Nouveau Centre, ne renonce pas à son éventuelle candidature à l'élection présidentielle.

Primaires socialistes. Objectif : le « succès populaire ». A un mois du 1^{er} tour, le PS a entamé une campagne de communication. Les 10 et 11 septembre, les militants seront invités à diffuser massivement un tract sur les primaires, associé à un document permettant de localiser les bureaux de vote. Des badges, des autocollants, des ballons, des bracelets et des tee-shirts aux couleurs des primaires seront également distribués lors de cette opération « *Tous sur le pont* ». L'espace permettant aux électeurs de localiser leur bureau de vote sera mis en ligne sur le site lesprimairescitoyennes.fr et une « *répétition générale* » aura lieu dans les bureaux de vote de toutes les fédérations. Entre le 15 et le 19 septembre, un document de 4 pages, tiré à 6 millions d'exemplaires, sera diffusé. Il comprendra des informations pratiques sur le vote ainsi qu'un message de chaque candidat. Enfin, dans la semaine du 19 septembre sera mise en place une application pour smartphone permettant de localiser son bureau de vote et une application sur Facebook pour inciter les gens à voter et le faire savoir à leurs contacts.

Ségolène ROYAL attaque. Dans Le Figaro, la candidate aux primaires socialistes a choisi de lancer des piques assez acérées contre ses principaux concurrents. S'agissant de François HOLLANDE, elle interroge : « *Est-ce que les Français peuvent citer une seule chose qu'il aurait réalisée en trente ans de vie politique, une seule ?* ». Martine AUBRY ? « *Sa seule expérience électorale, c'est une législative perdue en 2002* », dit-elle à propos de la Maire de Lille. L'équipe de campagne de Mme ROYAL avait précédemment saisi la Haute Autorité des primaires du PS. En cause : les sondages. Ils placent tous Mme ROYAL en 3^{ème} position dans les intentions de vote à ce scrutin, derrière François HOLLANDE et Martine AUBRY. « *La publication récurrente par les médias d'enquêtes d'opinion qui posent de sérieux problèmes méthodologiques est de nature à perturber la sincérité du débat et l'égalité entre les candidats aux primaires* », estime l'équipe de Mme ROYAL. La Présidente de Poitou-Charentes a été ironiquement invitée par l'UMP à rejoindre le camp présidentiel.

Sondage. Popularité. La cote de Nicolas SARKOZY est remontée de 3 points en septembre par rapport à juillet, à 37 %, tandis que celle de François FILLON en a perdu 3 à 51 %, selon Paris Match/Ifop. La cote du président, qui avait touché un niveau plancher en avril (30 %), a ainsi progressé de 7 points en cinq mois. « *Après la mise hors course de Mouammar KADHAFI en Libye, la capacité de Nicolas SARKOZY à défendre les intérêts de la France à l'étranger se retrouve majorée de 3 points (72 %)* », observe l'institut.

Elections des sénateurs des Français établis hors de France.

Etat des candidatures (dans la mesure où le délai de dépôt de candidature est toujours ouvert, les informations ci-après sont susceptibles d'évoluer).

Liste « Pour l'Union » : Louis DUVERNOIS ; Christiane KAMMERMANN ; Jean-Pierre CANTEGRIT ; Joëlle GARRIAUD-MAYLAM ; Robert LABRO ; Joëlle VALERI ; Pierre GIRAULT ; Nicole HIRSH.

Liste « La France est notre pays, le monde est notre avenir » : Hélène CONWAY ; Jean-Yves LECONTE ; Kalliopi ANGO ELA ; Claude GIRAULT ; Bérangère EL ANBASSI ; Olivier BERTIN ; Brigitte SAIZ ; Michel TESTARD.

Liste des « Démocrates, Indépendants & Écologistes » : Jean-Marie LANGLET ; Gloria GIOL-JERIBI ; Franck BARRAT ; Marie DANCOURT-CAVANAGH ; Alexandre JOLY ; Martine GIRAUD-VOLARD ; Jean-Michel FOUCAULT ; Christèle AUROUX.

Liste « Ensemble et Solidaires » : Richard ALVAREZ ; Mireille RAUNET ; Téric BOUCEBCI ; Diane GALLIOT ; Bertrand VILMER ; Annick PONCET ; Philippe LEPINAY ; Maryvonne SAMB.

PARLEMENT – SESSION EXTRAORDINAIRE

Adoption par les députés du texte comportant les mesures « d'austérité », ainsi que les mesures du plan d'aide à la Grèce. La France devrait donc être le premier pays de la zone euro à donner son aval au plan de sauvetage mis au point le 21 juillet. A noter que l'abandon de la double taxe foncière pour les résidences en France des Français de l'étranger, intervenu avant l'été, est confirmé. D'autres mesures :

- modification des abattements sur les plus-values immobilières, hors résidence principale. La prise en compte de la durée de détention est conservée mais à une cadence progressive (2 %, puis 3 % et enfin 10 %) en fonction de la durée de détention du bien et non plus de manière uniforme. Soit une exonération totale des plus-values immobilières au bout de 30 ans de détention. Notons que le taux de la taxation est relevé à 32,5 % en raison d'une hausse des prélèvements sociaux sur les revenus du capital.

- suppression, dès cette année, du système controversé du bénéfice mondial consolidé, qui permet à des groupes d'intégrer dans leurs bénéficiaires les éventuels déficits de leurs filiales étrangères, pour payer moins d'impôts.

- vote d'un amendement visant à éviter que des parts de sociétés civiles immobilières dont les biens sont principalement constitués d'immeubles situés en France puissent être cédées à l'étranger sans acquitter le droit d'enregistrement de 5 % prévu en cas de cession de parts de SCI ainsi que l'éventuelle taxation de la plus-value au titre de l'impôt sur le revenu (au taux de 19 % ou de 33,33 % selon la résidence fiscale du cédant). Pour cela, l'amendement exige que les actes de cessions de parts de SCI réalisées à l'étranger soient constatés par un acte notarié, permettant de garantir que la cession sera enregistrée et donnera lieu à l'acquittement des droits et taxes qui sont dus.

Le Sénat, saisi du texte, doit en terminer l'examen dans la nuit de ce jeudi.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi. Agents contractuels dans la fonction publique.

Ordonnances. Simplification de l'échange d'informations et de renseignements entre les services répressifs des États membres de l'UE. / Etablissements publics fonciers et établissements publics d'aménagement de l'État.

Communications. La lutte contre la contrefaçon des produits de santé. / L'amélioration de la qualité des services publics. / La mise en œuvre du projet du Grand Paris.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Essence plus chère. Les prix des carburants à la pompe sont repartis à la hausse sur fond de remontée du baril de pétrole, avec une augmentation proche de 2 centimes d'euros par litre, selon les relevés de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). Le gazole s'est vendu en moyenne 1,3197 euro le litre, le super sans plomb 95 à 1,5088 euro le litre, et le sans plomb 98 à 1,5473 euro. Il s'agit des premières hausses significatives depuis un mois et demi, liées à la remontée d'environ 2 % des prix du pétrole la semaine dernière.

RSA : presque 4 millions de bénéficiaires. Le nombre de foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) fin mai était stable, à 1,87 million. Au total, si l'on compte tous les membres des foyers bénéficiaires (enfants, conjoints), ce sont 3,8 millions de personnes qui sont couvertes.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Prise en charge (PEC) des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger : REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DEMANDES POUR 2011/2012. Les familles françaises ayant un enfant en classe de lycée cette année peuvent encore déposer leur demande de prise en charge des frais de scolarité au mois de septembre auprès du chef d'établissement. Cette demande doit impérativement être renouvelée chaque année, pour chaque enfant, et avant une certaine date. Cette date limite de dépôt, fixée normalement en février, a exceptionnellement été reportée pour cette année scolaire 2011-2012, à une date qui varie selon les circonscriptions consulaires, courant octobre. Il faut se renseigner auprès de l'établissement ou du consulat pour connaître le jour précis.

Fiscalité - rubrique dédiée aux non-résidents : nouvelles informations mises en ligne. www.impots.gouv.fr>Vivre hors de France>Votre actualité. Ce chemin mène à la rubrique du site de

Bercy présentant les nouveautés qui concernent spécifiquement les Français établis hors de France. Deux nouveautés en cette rentrée :

- **L'indication du revenu fiscal de référence (RFR)** sur la première page de l'avis d'imposition. Cette information fait partie des trois informations utiles aux usagers non résidents pour accéder de façon sécurisée à leur compte fiscal et tous les services qui s'y rattachent.

- **Le renouvellement de la notice explicative** jointe aux avis d'imposition.

http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/particuliers.impot.jsessionid=XUVUDSQM3VKCXQFIEIPSF FA?espld=1&pagelid=part_horsfrance&sfid=1250

Attention ! Une partie des impôts est à régler avant le 15 septembre, les autres seront à régler avant le 15 novembre 2011 ou le 15 mars de l'année prochaine. Aussi, nous recommandons vivement aux non-résidents qui s'interrogent sur l'envoi de leurs impôts de consulter leur compte fiscal sur www.impots.gouv.fr, accessible sous leur espace personnel.

<https://cfspart.impots.gouv.fr/LoginAccess?op=c&url=aHR0cHM6Ly9jZnNwYXJ0LmItcG90cy5nb3V2LmZyL3BvcnRhbC9kZ2kvcHVibGJlL3BlcnNvP3BhZ2VJZD1wbmEycGFyJnNmaWQ9MzA=>

Lancement d'Ariane. Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations de crise, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes a conçu un portail Internet permettant aux Français qui le souhaitent de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages à l'étranger. Ariane permet de :

- recenser, en situation de crise, les Français déclarés présents dans la zone touchée,
- informer les ressortissants en les appelant directement ou par voie de message court (SMS),
- contacter la personne désignée par l'utilisateur comme référente en France à prévenir en cas d'urgence, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

A l'attention des Français résidant de façon permanente à l'étranger : Ariane est destinée aux déclarations de voyages ponctuels, limités dans le temps. Par conséquent, la déclaration d'itinéraire ne se substitue pas à l'inscription au registre des Français établis hors de France.

Nouvelle venue au Secrétariat de l'Assemblée des Français de l'étranger : Corinne GOYET. Elle remplace Bruno CHADUTEAU. *La Rédaction d'INFOS Hebdo lui souhaite la bienvenue !*

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Chiliens résidant à l'étranger... attention ! Les autorités chiliennes demandent désormais que les ressortissants chiliens, même ayant une autre nationalité et résidant à l'étranger, effectuent leurs formalités d'entrée et de sortie du territoire national munis d'un document de voyage chilien. Il est vivement recommandé aux personnes concernées d'en tenir compte, car elles ne pourront pas se prévaloir, vis-à-vis des autorités chiliennes, de leur autre nationalité.

Le procès des emplois fictifs. Il s'est ouvert devant la 11^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Paris. L'essentiel des débats a porté sur l'absence de Jacques CHIRAC. Ses avocats ont en effet obtenu une dispense pour l'ancien chef d'Etat, sa santé ne lui permettant pas d'être présent aux audiences. Dans une lettre, M. CHIRAC exprime son « *souhait de voir le procès aller à son terme* » mais aussi demande que ses avocats le représentent jusqu'à la fin du procès, le 23 septembre.

Dominique STRAUSS-KAHN – le retour. L'ancien directeur général du FMI et son épouse Anne SINCLAIR ont débarqué dimanche dernier à Roissy « *accueillis* » par une foule de journalistes, auxquels ils n'ont pas dit un mot. Le porte-parole du PS, Benoît HAMON, a déclaré que le retour de Dominique STRAUSS-KAHN en France était « *une bonne nouvelle pour lui* » mais ne changeait « *rien au calendrier* » du PS et de sa primaire.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Elections législatives 2012 – vote par Internet pour les Français de l'étranger : Participez au test ! Dans le cadre de la préparation des élections législatives de 2012, un test grandeur nature du vote par voie électronique / Internet sera réalisé début décembre 2011. Pour participer, renseignez-vous auprès de votre consulat. Les participants doivent :

- être inscrits sur la liste électorale consulaire (LEC) en vigueur ;
- disposer d'une adresse courriel (pour recevoir l'authentifiant) ;
- disposer d'une connexion Internet.

- être disponibles pour voter par voie électronique (vote en une session d'une durée de 5 à 10 mn maximum) lors du premier tour (ouverture le 4/12 à 18h et fermeture le 6/12 à 18h heures de Paris) et du deuxième tour (ouverture le 8/12 à 12h et fermeture le 10/12 à 12h, heures de Paris). À ce stade, ces dates sont encore prévisionnelles.

Nominations intervenues depuis le n°404 d'INFOS Hebdo.

Jérôme BONNAFONT, ambassadeur en Inde, ancien porte-parole de la présidence de la République, nommé directeur du cabinet d'Alain JUPPE au Quai d'Orsay.

Il remplace **Hervé LADSOUS**, nommé chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Jean-Pierre LACROIX, ancien chef du protocole, ancien collaborateur d'Edouard BALLADUR à Matignon, ambassadeur en Suède.

Jean-Christophe PEAUCELLE, directeur adjoint d'Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay, ancien collaborateur d'Eric BESSON au ministère de l'Immigration, nommé ambassadeur au Qatar.

Antoine JOLY, ambassadeur au Nicaragua.

François BARATEAU, ambassadeur en Guinée équatoriale.

Hervé BESANCENOT, ancien ambassadeur au Bénin, nommé ambassadeur en Mauritanie.

Franck GELLET, ancien chef de cabinet d'Alain LAMASSOURE, nommé ambassadeur au Yémen.

Philippe THIEBAUD, ancien ambassadeur en Corée, nommé ambassadeur au Pakistan.

Pascale ANDREANI, nommée ambassadeur, représentant permanent auprès de l'OCDE.

Christophe BOUCHARD, ancien collaborateur de Pierre MOSCOVICI et de Laurent FABIUS, chef du service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire au Quai d'Orsay, nommé ambassadeur au Niger.

Jacques CHAMPAGNE de LABRIOLLE, ambassadeur en Tanzanie, ancien collaborateur de Jacques CHIRAC à l'Elysée, nommé ambassadeur au Nigéria.

Christian BADER, consul général à Djouba, nommé ambassadeur au Sud Soudan.

Marc GIACOMINI, nommé ambassadeur au Chili.

Olivier POUPARD, nommé ambassadeur au Paraguay.

Blandine KREISS, ambassadeur au Salvador, nommée ambassadeur en République dominicaine.

Alain REMY, ancien consul général à Jérusalem, ancien ministre conseiller à Moscou, nommé ambassadeur en Ukraine.

Maryse BERNIAU, ancien ambassadeur en Bosnie-Herzégovine, ancienne collaboratrice de Jean François-PONCET au Quai d'Orsay, pourrait être nommée ambassadeur en Lituanie.

Philippe LEFORT, ancien ministre conseiller à Moscou, ancien ambassadeur en Géorgie, devient représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie.

François GAUTIER, jusqu'alors conseiller technique pour les affaires étrangères au cabinet du président du Sénat, Gérard LARCHER, devient premier conseiller à Abou Dabi.

Christine FAGES, directeur adjoint de la communication et du porte-parolat du Quai d'Orsay, nommée conseiller, chargé des questions politiques américaines à Washington.

Brieuc PONT, chef du service de presse et porte-parole, chef de cabinet de l'ambassadeur, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité et chef de la mission permanente française près les Nations unies à New York.

Arnaud MAGNIER, ancien collaborateur de cinq ministres français aux Affaires européennes, rejoint le Secrétariat général des Affaires européennes.

Sylvaine CARTA-LE VERT, jusqu'alors inspecteur des affaires étrangères, ancienne collaboratrice d'Hervé de CHARRETTE au Quai d'Orsay, devient consul général à Zurich.

Alain JOURET, consul général à Dakar.

François SASTOURNE, jusqu'alors adjoint au chef du service des affaires francophones du Quai d'Orsay, ancien deuxième conseiller à Pékin, devient consul général à Lagos.

Laurent POLONCEAUX, consul général à Tananarive.

Renaud MUSELIER, élu président du Haut conseil de l'Institut du Monde Arabe.

Matthieu FOURNET, jusqu'alors attaché audiovisuel auprès de l'ambassade de France aux Etats-Unis, devient responsable des affaires internationales de l'Institut national de l'audiovisuel.

Catherine VIRLOUVET, professeur des universités, dirigera l'Ecole française de Rome.

Jérôme CHAPUIS rejoint le service politique de RTL en tant que rédacteur en chef adjoint, chargé du suivi de l'Elysée et de l'UMP.

Pascal BRICE, devient conseiller spécial d'Harlem DESIR, Premier secrétaire du PS par intérim.

Luc ROGER, directeur des affaires européennes et internationales de Réseau ferré de France.

Thierry GARNIER, directeur exécutif Chine et Taïwan de Carrefour.

Christian DEMUYNCK, sénateur UMP, nommé parlementaire en mission auprès d'Alain JUPPE et Laurent WAUQUIEZ.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur** : le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité** : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans *INFOS Hebdo* ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel** : +33 1 42 34 26 87. **Fax** : +33 1 42 34 42 08. **Mail** : r.delpicchia@senat.fr